Le texte officiel de la nouvelle Loi sur les Loyers

Nous poursuivons la publication des principaux articles de la nouvelle loi applicable depuis le 1er juillet et auxquels nos lecteurs pourront utilement se référer.

Les modalités de prorogation

Sont exclus du bénéfice des dispositions de l'article 2 :

B) Pour les locaux à usage professionnel ou servant à l'exercice d'une fonction ou à usage mixte, sans caractère commercial ni industriel :

A Paris, dans le département de la Seine et dans un rayon de 50 kilomètres des fortifications de Paris : 13.500 francs ;

Dans les villes de plus de 100.000 habitants et dans les communes limitrophes : 9.000 francs ;

Dans les villes au-dessous de 100.000 habitants : 4.500 francs.

Article 4. — N'ont pas droit au bénéfice de la prorogation :

1° Les étrangers n'ayant pas combattu ni servi ou dont les enfants ou gendres n'auront pas combattu ou servi dans les diverses formations des armées françaises, alliées ou associés, sauf pour les sujets des pays de protectorat et de mandat, et pour ceux dont les enfants ont acquis la nationalité française, et sous réserve des conventions diplomatiques existant au jour de la promulgation de la présente loi ;

2° Les locataires, sous-locataires et cessionnaires de locaux de plaisance pour lesdits locaux ;

3° Les locataires, cessionnaires ou sous-locataires ayant plusieurs habitations, sauf pour celle constituant leur principal établissement, à moins qu'ils ne justifient que leur fonction ou leur profession les y oblige ou que les locaux d'habitation louées par eux en sus de leur habitation personnelle sont occupés par leurs ascendants ou descendants ou ceux de leur conjoint ;

4° Les occupants pour lesquels le logement constitue un des accessoires du contrat de louage de services ;

5° Les locataires qui, contrairement aux clauses du bail, ont loué ou loueront la majeure partie des locaux sans l'assentiment écrit du propriétaire ;

6° Les locataires qui ont à leur disposition ou peuvent recouvrer, en exerçant leur droit de reprise, dans la même agglomération, un autre local répondant à tous leurs besoins et à ceux des membres de leur famille demeurant avec eux ;

7° Les locataires d'immeubles destinés par les collectivités à des travaux d'unité publique ;

8° Les locataires qui, sans motif légitime, bien que depuis plus de deux ans en possession des locaux, n'ont pas occupé effectivement ceux-ci six mois au moins au cours de chacune des deux années successives, à moins que leur profession ou leur fonction ne justifie cette situation.

(A suivre).

Le discours du Trône aux chambres anglaises

Il laisse entrevoir l'évacuation de la Rhénanie et la reprise des relations avec les Soviets

Dans le discours du trône qui a été lu par le lord chancelier à la Chambre des Communes et à la Chambre des lords, le roi remercie le peuple de ses prières pour le rétablissement de sa santé et ajoute : « Les relations avec les puissances étrangères continuent d'être amicales. Les experts financiers indépendants nommés pour élaborer des propositions en vue d'un règlement complet et définitif du problème des réparations allemandes ont présenté un rapport unanime actuellement étudié par mon gouvernement, tendant à la réunion d'une conférence des représentants des gouvernements intéressés. **Un règlement de ce problème permettra aux puissances qui se trouvent en territoirs occupé, d'opérer l'évacuation de la Rhénanie.**

« Des conversations ont été entamées avec l'ambassadeur des Etats-Unis au sujet du **désarmement naval**. C'est le plus ardent espoir de mon gouvernement d'assurer, en coopération avec mes gouvernants, dans mes Dominions, le Gouvernement de l'Inde et les Gouvernements des puissances étrangères, la **réduction à une date rapprochée des armements à travers le monde.**

Mon Gouvernement étudie les conditions dans lesquelles **les relations diplomatiques avec le Gouvernement des Soviets pourraient être renouées** et est en communication à ce sujet avec mes gouvernants dans les Dominions et celui de l'Inde ».

Le discours passe ensuite aux questions de politique intérieure : chômage, questions agricoles, industrielles, commerciales, économiques, philanthropiques, etc...

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 3 Juillet 1929

Soleil : Lever à 3 h. 54 : coucher à 19 h. 56.
Lune : Lever à 0 h. 50 : coucher à 16 h. 15.
Aujourd'hui : St-Anatole. Demain : Ste-Berthe.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 2 juillet, à 15 heures :

Baromètre : 755 mil. ; baisse depuis la veille à 18 heures : 3 mil 2.

Thermomètre : Fronde 18° ; minima 8,6 atteint à 5 h. 30 ; maxima 23° atteint à 14 h.

Etat hygrométrique : 70° ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 15 heures : Direction du vent : Est Sud-Est ; Force : assez fort ; Direction des nuages : Nord-Est ; Etat du Ciel : couvert.

Temps probable pour mercredi : doux assez beau.

Office National. — Région Nord : Mauvais temps, ciel nuageux ou très couvert, avec pluies et orages ; vents variables Sud-Ouest dominant 4 à 7 mètres, le minimum sera sans changement sur la nuit précédente.

MARIAGE. — Mardi a été célébré à l'église N.-D. de Lourdes, à Hazebrouck, en présence d'une assistance très nombreuse, le mariage de M. Joseph DELECOUR, industriel à Paris, fils de M. Joseph Delecour et de Mme, née Clémence Dircocourt, demeurant à Roisel, avec Mlle Simone HUYGHE, fille de M. Gaston Huyghe, industriel à Hazebrouck, et de Mme née Marguerite Campion. Les témoins étaient MM. Albert Huyghe, frère de la mariée, et Robert Huyghe, son oncle.

DEUIL. — M. et Mme Danneguin-Cambier, de Lille, qui avaient hier la joies d'annoncer la naissance de leur fils Daniel, ont aujourd'hui la douleur d'avoir perdu leur bébé. Les nombreux sportifs, amis du sympathique directeur de la « Traverse Excelsior » s'attristeront en apprenant cette mauvaise nouvelle.

Le tirage de la Tombola de l'Orphelinat du Chemin de fer français

Les numéros suivants, vendus par la section de Dunkerque, sont gagnants :

43076	43121	43296	43351	43414
43512	43668	43708	43860	43924
59027	59149	59208	59368	59496
59559	59615	59763	59809	59958
93098	93115	93231	93351	93481
93521	93661	93703	93842	93982
96090	96145	96285	96315	96455
96561	96684	96708	96854	96863
130074	130198	130237	130342	130480
130531	130644	130786	130802	130939
153963	164329	192011	192156	192215
192373	192435	192593	192655	192717
192870	192924	210006	210161	210223
210381	210453	210525	210693	210753
210813	210971	217020	217187	217240
217317	217470	217527	217680	217740
217809	217951	223055	223113	[illegible]
223332	223498	223543	223605	223773
223843	223907	297048	297183	297241
297305	297465	297523	297691	297756
297828	297982	349098	349169	349234
349390	349467	349527	349696	349768
349826	349990	364054	364112	364255
364328	364495	364566	364621	364792
364868	364932	374021	374196	374268
374329	374488	374542	374618	374772
374838	374996	405046	405181	405253
405325	405487	405552	405611	405773
405830	405994	408009	408145	408212
408361	408407	408569	408628	408792
408368	408926	434066	434115	434268
434326	434480	434554	434616	434760
434824	434992	463074	463126	463235
463397	463449	463575	463637	463772
463831	463987	477016	477140	477271
477327	477472	477.520	477660	477798
477837	477977	496047	496102	496260
496311	496437	496576	496629	496770
496815	496958	513061	513122	513298
513362	513428	513592	513678	513742
513808	513979	514038	514860	514231
514306	514471	514532	514608	514786
514868	514926	589056	589140	569228
569303	569420	569591	582078	582126
582261	582303	582455	582894	582642
582781	582823	582959	597050	597104
597246	597370	597424	597569	597602
597761	597803	597959	630004	630177
630826	630999	630490	630507	630606
630800	630831	630924	654005	654154
654296	654335	654467	654500	654640
654783	654823	654950	722027	722179
722233	722350	722478	722513	722635
722797	722839	722968	769072	769115
769244	769382	769431	769573	769619
769736	769806	769965	771856	771990
786038	786162	786300	786317	786499
786538	786646	786770	786827	786960
791265	798034	798192	798228	798306
798405	798547	798680	798727	798862
798998	866095	866137	866252	866395
866491	866524	866624	866724	866833
866930	867068	867103	867245	867387
867429	867517	867551	867677	867719
867838	867946	871096	871130	871277
871392	877431	877527	871603	871726
871809	871915	924095	924113	924219
924331	924453	924580	924618	924736
924855	924941	932033	932110	932247
932379	932411	932536	932665	932797
932829	932941	947507	947639	949030
949161	949292	949333	949463	949580
949621	949736	949855	949977	990031
990166	990305	990343	990450	990551
990693	990721	990843	990965	—

Consulter la liste officielle des 10.000 gagnants, que possède chaque fonctionnaire de l'Orphelinat. En vente, à Dunkerque, chez MM. Kestely, rue Thiers, 21; Lamand, Economet; Dumortier, à la P. V.; Lalenne, à la G. V. — Prix 0 fr. 30; franco contre 0 fr. 60 en timbres à M. Quinion L., au Dépôt des locomotives, à Dunkerque

La Section se charge de faire venir les lots avec réduction de moitié pour tous les billets gagnants remis avant le 15 juillet, pour tous les lots pouvant être pris à Dunkerque.

AU SENAT

L'aménagement des locaux destinés aux facteurs-receveurs

Le Sénat a notamment discuté hier l'interpellation de M. Israël, sur l'allégement des charges incombant aux communes pour l'aménagement des locaux réservés aux facteurs-receveurs. Le sénateur de l'Aube a développé son sujet, puis M. Germain-Martin lui a répondu. Un ordre du jour de confiance a ensuite été adopté. Il est ainsi conçu : « Le Sénat approuvant les déclarations de M. le sous-secrétaire d'Etat aux P.T.T., confiant dans le gouvernement pour accorder, après examen de la situation financière et de l'évolution de la population des communes demanderesses une participation supérieure à la subvention uniforme de 350 fr. jusqu'à concurrence d'un maximum de 500 fr. en ce qui concerne les frais de loyer des établissements de facteurs-receveurs, passe à l'ordre du jour. »

La grève des trieurs de laine dans la région roubaisienne

Les trieurs du peignage Holden, à Croix, se sont réunis mardi, à 15 h., salle des fêtes, pour délibérer sur la situation.

Les délégués des grévistes ont été reçus par la direction de l'usine. Les premiers avaient demandé qu'aucune représaille ne soit exercée sur les ouvriers trieurs en grève. Il leur fut répondu que des décisions avaient été prises par le Consortium et que la direction du peignage ne pouvait s'y soustraire.

L'assemblée, mise au courant des résultats de cette démarche, a décidé de continuer la grève.

Du fait de l'arrêt complet du triage, un certain nombre de métiers ont chômé. Ce chômage atteint depuis lundi une centaine d'ouvriers.

A Roubaix, la reprise du travail s'est effectuée, sauf chez Motte Alfred et Cie, rue d'Avelghem, et au peignage Lepoutre, où 220 trieurs pour le premier établissement et 70 pour le deuxième, n'ont pas voulu reprendre le travail en raison des mesures de renvoi que ces établissements voulaient prendre contre certaine grévistes.

Les contestations électorales devant le Conseil de Préfecture

Le Conseil interdépartemental de Préfecture du Nord et du Pas-de-Calais a examiné dans sa séance d'hier, présidée par M. Régnier, entouré de MM. Guiral et Bouton d'Agnières les affaires suivantes : Wautequin Armentières, Meurchin, Violaines et Rebreuve-sous-les-Monts. Ces affaires ont été mises en délibéré.

A Armentières, la protestation était élevée par M. Conem, contre l'élection de M. Hornez et de sa liste.

Me Dullou, au nom des demandeurs, exposa les motifs de la demande d'annulation. Selon lui, les élus auraient diffamé par tracts et affiches, l'ancienne municipalité qui, faute de temps, ne put répondre. Dans une lettre adressée aux « diffamateurs » il aurait été proposé un jury d'honneur mais les élue ne ee seraient pas présentés. L'avocat dit encore que la campagne de diffamation avait influencé les électeurs et comme il n'y a qu'une différence de 97 voix entre les deux listes, il demande l'annulation des opérations électorales.

Après une intervention de M. Conem, qui exposa le tort causé à la Mnnicipalité sortante par les accusations de M. Hornez et de ses colisiliers, Me Molthy défendit ces derniers. Après avoir lu des arrêtés du Conseil d'Etat concernant des cas semblables, il déclara que même s'il y avait eu diffamation, la municipalité sortante avait eu le temps nécessaire pour répondre et se justifier, car les faits apportés par la liste Hornez avaient été rendus pblics le 26 avril soit 5 jours avant le scrutin.

L'avocat ajouta encore que ei dans leurs tracts lee élus avaient employé des termee blessants, M. Conem avait écrit dans l'un des siens que les élus employaient « la manière boche ».

Le Conseil, après avoir entendn M. Luzy qui réclama que la lumière soit faite eur les allégations des deux défenseurs, a mis l'affaire en délibéré.

Les prochaines séances

Samedi 6 juillet viendront devant le Conseil de Préfecture lee affaires euivantee : Lille, Ambleuteuse, Mont-Bernechon.

Jeudi 11 juillet : Avesnes-les-Bapaume, Neuve-Chapelle, Lières, Chocques, Harnes.

CHAPEAUX ABBAYE 2, Rue Esquermoise — LILLE —

Mystérieuse disparition d'une jeune fille près de Boulogne-sur-Mer

Dans l'après-midi du 25 juin dernier, la jeune Louise-Marie Lesclèves, âgée de 15 ans, quittait brusquement le domicile de ses parents, demeurant aux environs immédiats de Boulogne-sur-Mer, à Outreau. Alarmés, ceux-ci firent effectuer des recherches restées malheureusement vaines jusqu'alors.

L'enfant, qui paraît davantage que son âge, correspond au signalement suivant : taille 1 m. 70, élancée, de corpulence moyenne, cheveux châtain très foncés, coupés à la Ninon, yeux marrons, cils longs et réunis en arc, nez légèrement busqué, visage allongé. Au moment de son départ, elle était vêtue d'un manteau bleue, coiffée d'un chapeau en feutre marron, forme cloche.

Ce qui rend plus myetérieuse et inquiétante sa disparition, c'est que l'enquête a établi que dans l'après-midi du 25 et alors que la jeune fille était seule chez elle, elle aurait reçu une communication téléphonique de Paris, l'avisant qu'un de ses parents habitant la capitale était gravement malade.

Or, la parente en question, avisée du fait, quoique étant effectivement souffrante, n'a pas reçu la visite de Louise Desclèves, qui se perd en conjectures et une enquête est activement menée par les diverses polices de Boulogne, dont la police spéciale, pour essayer de percer l'énigme angoissante.

M. Forgeot Ministre de la Marine va visiter Boulogne, Calais et Dunkerque

M. Forgeot, Ministre de la Marine, doit venir à Boulogne jeudi matin, à 8 heures, pour étudier le projet des travaux maritimes et d'expansion du port et inspecter ceux en cours. L'après-midi, il se rendra à Calais, et le lendemain à Dunkerque, pour continuer son voyage d'études.

Un jeune homme de Carvin a tenté de se suicider dans un jardin de Douai

Hier vers 19 h. 30, une détonation retentissait, qui mettait en émoi lee paisibles pêcheurs installée au bord de l'étang du Jardin de la Tour dee Dames à Douai.

On se précipita vers l'endroit d'où provenait le coup de feu. Près d'un massif un jeune homme, la tête trouée d'une balle de revolver, gisait inanimé. Le malheureux tenait encore en main l'arme du suicide.

Prévenu immédiatement, M. Vieillard, commissaire central, accourut aussitôt.

Bien que trés grièvement blessé le désespéré déclara qu'il avait voulu se détruire.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, les médecins s'empressèrent auprès de l'infortuné et constatèrent que le projectile avait traversé la cervelle et sectionné le nerf optique.

Il e'agit d'un nommé Adolphe Declercq, âgé de 25 ans, employé à Carvin où il demeure rue de la Bouffetterie.

Sur lui on a trouvé une lettre écrile au crayon et destinée à sa mère. Il demandait pardon de son acte mais n'en expliquait pas les raisons.

L'état du malheureux est considéré comme désespéré. Sa mére a été prévenue, à Carvin, avec tous les ménagements possibles.

En 5e page : Consultez nos PETITES ANNONCES, l'une d'elles, certainement, vous procurera ce que vous cherchez depuis longtemps peut-être.

Une tentative de meurtre à Avion

Dimanche, vers 23 h. 15, M. Jean Sobczyk, 33 ans, mineur, demeurant, 90, rue Mansarde, à Avion et sa femme née Marie Chastak, 30 ans, accompagnés de leur pensionnaire Pierre Majchreczyk, 34 ans, passaient rue Jules-Pierron, quand ils furent pris à partie par une bande de polonais ivres. Deux de ces derniers insultèrent Mme Sobczyk. Le mari de celle-ci intervenant, reçut un terrible coup de couteau dans le dos et s'affaissa. Le pensionnaire voulut se porter au secours du blessé ; mal lui en prit car il fut frappé de plusieure coups de couteau. Les deux egresseurs prirent ensuite la fuite. L'état de M. Sobczyk est désespéré ; celui de Majchreczyk est satisfaisant.

Les meurtriers ont été arrêtés. Il s'agit de Jean Cygan, 22 ans, et de Joseph Bloch, 29 ans. Tous deux se rejettent la responsabilité du drame.

Le Crime de Verquigneul

Dans le courant de la journée d'hier, M. Detraux, juge d'instruction, a interrogé à nouveau Gottrand qui à Verquigneul, massacra son épouse, née Coppin, à coups de pic de mineur, dans les circonstances que nous avons relatées.

Le meurtrier a reconnu les faits dont il est inculpé.

Toujours avec le même cynisme il raconta comment il avait d'abord frappé sa femme de deux coups de son arme terrible. Ce n'est que trois quarts d'heure après constatant que sa victime tardait à mourir qu'il se décida à l'en frapper d'un troisième coup en pleine poitrine. L'assassin ajouta que la nuit du crime il n'était pas ivre et que ce n'était pas son habitude, lui son goût de boire. Pour toute excuse à ses gestes criminels Gottrand prétend toujours que sa femme le trompait.

L'assassin a ensuite été reconduit en prison.

Les Concours Colombophiles

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

» M. Joseph Bricout est un fervent coulonneux. Le pigeon qui a remporté le 1er prix est âgé de 4 ans. Il s'était déjà classé dans les concours de Libourne et de Dax. Dans celui de Barcelone de l'an dernier, il remporta le 41e prix.

Dimanche, le « Local Unique » faisait disputer une épreuve sur Orléans, et comme M. Bricout n'avait pas mis de pigeons au panier, il se désintéressait quelque peu du concours, mais néanmoins, comme le fait machinalement tout bon coulonneux, il s'était assis près d'une fenêtre de son habitation et jetait de temps en temps un regard pour surveiller l'arrivée des pigeons de ses camarades.

» Survint un ami, M. Pluchart, qui lui dit : « Il y a une bonne demi-heure, il m'a semblé qu'un pigeon rentrait dans ton pigeonnier ».

» M. Bricout en précipita et trouva, en effet, son pigeon, qu'il fit aussitôt constater par M. Delalaing, rue de Saint-Quentin, le Député, chargé officiellement de constater les résultats de l'importante épreuve. La constatation a été faite à 9 h. 33'34" et non à 11 heures, ainsi qu'il a été annoncé hier. Mais M. Bricout a perdu plus d'une demi-heure par suite de son inattention.

» Le lauréat a été vivement félicité par tous les coulonneux de Caudry et des communes voisines.

» Ses camarades de l'usine Mélayers, où il est employé en qualité de tulliste, lui ont offert une magnifique gerbe de fleurs lundi dans la matinée, et à la sortie des ateliers de midi et à cella du soir, on a copinsement « arrosé » le succès de Barcelone ».

Les résultats actuels

CONCOURS SUR BARCELONE. — Arrivées constatées le 2 juillet : MM. Emile Debucquois Tourcoing ; A. Bricout, Caudry ; Vanheeck, Marcq-en-Barœul ; Chuffart, Fretin ; Leman, Tourcoing ; Grimonprez, Wattrelos ; Delarue, Roubaix ; Belvoye, de Lourches ; Demester, Halluin ; Ollivier, Halluin ; Thuro, Armentières ; Robiialle, Cambrin ; Dutilleul, de Seclin ; Ledun, Caudry ; Legrand, Roubaix ; Nevejans, Roubaix ; Roussel-Bertin, de Vieux-Berquin ; Loridan, Halluin ; Somain, Tourcoing ; Musmaeck, Lens ; Delara, Roubaix ; Pagrès, Carvin ; Courtain, Beaufort.

CONCOURS SUR LIBOURNE. — Classement au 2 juillet : 1, Edmond Delbecque, Marcq ; 2. Hector Lemaire, Armentières ; 3. Duboie, Hellemmes ; 4. Wieli-Suche, Croix ; 5. Deplich, Wambrechies ; 6. Jouglez, Tourcoing ; 7. Simoene, Lille ; 8. Van Roy, Marcq ; 9. Mazemann, Armentières ; 10. Billaut, Hellemmes ; 11. Bouchaut, Roubaix ; 12. Coin, Haubourdin ; 13. Donin, Lille ; 14. Pruvost Louie, à Illies ; 15. Deplich ; 16. Mahée, Sainghin ; 17. Demelenaere, La Madeleine ; 18. Milleville, Prémesque ; 19. Roussel, Wasquehal ; 20. Vanheren, Lesquin ; 21. H. Dupont, Tourcoing ; 22. Leroy, Lambersart ; 23. Caveron, Chéreng ; 24. Bernardi, Fachee ; 25. Largillière, Lille ; 26. Vanlaton, Tempienve ; 27. Hennebelle, Ascq ; 28. Engrand, Hellemmes ; 29. Trublin, Sainghin ; 30. Jouglez, Tourcoing ;

31. Leblond ; 32. Sartories, de Roubaix ; 33. Vanderkramer, Lille ; 34. Ducornet ; 35. Dutrulle, Tourmignies ; 36. Malagies, Wattignies ; 37. Dennaut, Lille ; 38. Dupont Jules, Lille ; 39. Plouvist, Lesquin ; 40. Vanas, Lille ; 41. Vandenhabelle, Armentières ; 42. Six ; 43. Spikart, Lille ; 44. Ducatez, Lille ; 45. Prouvost ; 46. Robert Sion, Tourcoing ; 47. Tavernier ; 48. Roussel ; 49. Vanderwaele ; 50. Lepot, Looe ; 51. Van As, Lille ; 52. Mahieu ; 53. Dezruelles, Pérenchies ; 54. Droissart ; 55. Faucompré, La Madeleine ; 56. Hellebruyck, La Madeleine ; 57. Dubruile ; 58. Durchet, Lille ; 59. Caillez, Lille. 60. Gilbert, Lambersart ;

61. Chuffart, de Fretin ; 62. Leclercq ; 62. Brams ; 63. Carouble, Armentières ; 64. Trézé, Lille ; 65. Bulsine ; 66. Dupont Jules ; 67. Agache, Mons ; 68. Déroulere, Lille ; 69. Deconninck, Lambersart ; 70. Verhelle, Lille ; 71. Dupont Julee ; 72. Lemoine, Cysoing ; 73. Trézé, Tourcoing ; 74. Crépin, Roubaix ; 75. Fourneau, Templeuve ; 76. Bonduelle, La Madeleine ; 77. Anno, Wattignies ; 78. Bourguignon Lille ; 79. Wattrelot ; 80. Lerminet ; 81. Crauc ; 82. Leclercq ; 83 Lefebvre ; 84. Mersmann ; 85. Rousseau, Tourcoing ; 86. Leroy, Roubaix ; 87. Dewailly, de Wattignies ; 88. Surmont ; 89. Quint.

M. S.

LA JOURNÉE SPORTIVE

Le Tour de France Cycliste

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Pour l'ensemble de nos représentants, ça a moins bien « gazé » que la veille. Les braves n'en sont, cependant, pas responsables, car ils lutèrent aujourd'hui, comme hier et avant-hier, avec tout leur cœur. Il ne faut pas oublier que l'étape fut meurtrière pour... les boyaux et que, pour ne pas faire exception à la règle, Barthélémy et son camarade Preuss eurent, notamment, l'occasion de démontrer leur célérité dans le démontage et le remontage des pneumatiques.

Je dois rendre hommage à Perrain, qui fut lui-même, et c'est tout dire. Je crois qu'après ces quelque cinq cents kilomètres de selle, notre ami Julien va commencer à se sentir chez lui. N'est-ce, d'ailleurs, pas son tempérament ? — Gendrin a également très bien marché et je crois qu'on pourra compter longtemps encore sur ses services. — Hélas ! il n'en sera pas de même pour Clauws, qui voulait abandonner si je ne l'avais exhorté à rallier Dinan. Peut-être se retapera-t-il ? Mais, j'ai bien peur, à la première difficulté... — Quant à Goubert, c'est fini ; le sympathique garçon a dû « laisser ça là », sa mauvaise condition physique ne lui permettant plus un gros effort. C'est malheureux, car c'est un bien brave qui disparaît du... champ de bataille.

Jean DESMARETS.

LE DEPART

Bien avant l'heure du départ, nombre de routiers se rassemblent au café de Paris, où se tint le contrôle. Le temps est sombre, de gros nuages noirs roulent dans le ciel gris...

Dossche qui porte toujours le maillot jaune, vient signer dans les derniers. Perrain est particulièrement dispos et me donne à penser que l'on parlera de lui dans cette étape. Rien ne sert de courir me dit-il, il faut partir à point... Attendez, encore une ou deux étapes et si je ne suis pas trop malchanceux, on verra le « petit Julien à l'œuvre ». J'avais dit précédemment que Perrain se réservait, voilà n'est-il pas vrai, mes affirmations confirmées ! Barthélémy, Prenss, Gendrin paraissent également dispos, seul Goubert me semble fatigué et son air triste ne me dit rien qui vaille. Je le remonte le mieux que je puis mais je vois bien que mes paroles ne prodnisent sur lui aucun effet. Klauws également fait la grimace mais enfin il ne perd pas courage

Neuf heures moins le quart : On fait l'appel. 130 concurrents, 78 routiers et 52 groupés prennent le départ à 9 h. Biscot, le joyeux Biscot qui ne connaît pas, lui, la défaillance, hurle à pleins poumons : Hardi les gars ! du courage ! encore 19 étapes demain matin et on n'en parlera plus !

Oui, mais d'ici là...!

J. D.

LE CLASSEMENT DE L'ETAPE

ter, Taverne (Tonriste-Roulier) en 6 h. 21' ; 2e, Ch. Pélissier) ; 3e, Demuyser ; 4e, Godinat ; 5e, Van Bruaene ; 6e, Govaert ; 7e, Perrain ; 8e, Bertron ; 9e, Aerts ; 10e, Buysse ; 11e, Delbecque ; 12e, Frantz ; 13e, Déolet ; 14e, De Waele ; 15e, H. Martin ; 17e, A. Magne ; 18e, P. Magne ; 19e, Doesche ; 20e, Verhaegen ; 21e, Grégoire ; 22e, Merviel ; 23e, Delannoy ; 24e, Fontan ; 25e, Louesse ; 26e, P. Le Drogo ; 27e, M. Bidot ; 28e, Leducq, tous dans le même temps que le tor ; 29e, Benoit Faure 6 h. 21'32" ; 30e, Maxeyras 6 h. 22'42" ; 31e, Leloup ; 32e, Moineau ; 33e, Huot ; 34e, Chêne ; 35e, Orecchia ; 36e, Moreels ; 37e, Simonin ; 38e, Pomposi ; 39e, Geldhof ; 40e, Van Hasselt, tous même temps ; 41e, Vervaecke 6 h. 23'14" ; 42e, Boisselle 6 h. 23'32" ; 43e, F. Le Drogo 6 h. 25'40" ; 44e, Pancera, même temps ; 45e, G. Canova 6 h. 26'06" ; 46e, Pesenti 6 h. 27'41" ; 47e, Decorte 6 h. 28'15" ; 48e, Recordon 6 h. 28'43" ; 49e, Verdyck 6 h. 29'54" ; 50e, Bellanger ; 51e, Van De Casteele ; 52e, Joly, tous même temps ; 53e, Boullet 6 h. 32'23 ; 54, Drouet 6 h. 32'56" ; 55e, Bonduel 6 h. 33'21" ; 56e, Masson ; 57e, Martinet ; 58e, Crippa ; 59e, Innocenti ; 60e, Van Siembrouck, tous même temps ; 61e, Neuhard 6 h. 36'20" ; 62e, Cardona 6 h. 38'06" ; 63e, Lebas 6 h. 39'15" ; 64e, Thomas ; 65e, Delbrassinne ; 66e, Barthélémy, tous même temps ; 67e, Rysselberghe 6 h. 42'21" ; 68e, Failiu 6 h. 43'29" ; 69e, Jordens 6 h. 44'33" ; 70e, Prévost 6 h. 45'35" ; 71e, Touzard 6 h. 49'25" ; 72e, Preuss ; 73e, Piccin, même temps ; 74e, F. Henri 6 h. 52'52" ; 75e, Bartfli, même temps ; 76e, Pistulin 6 h. 50'45" ; 77e Delbart 6 h. 51'51" ; 78e, Van Vlasslaère ; 79e, J. Canova ; 80e, Gréau, même temps ; 81e, Wiber 6 h. 53'39" ; 82e, Foucaux 6 h. 56'01" ; 83e, Encrino ; 84e, Camparini ; 85e, H. Denis même temps ; 86e, Foillet 6 h. 56'25" ; 87e, Gendron 6 h. 56'28" ; 88e, Ritter 6 h. 56'47" ; 89e, Arnouli 7 h. 09'46" ; 90e, Zénon ; 91e, Teisseire, même temps ; 92e, Bartolucci 7 h. 03'31" ; 93e, Ispides 7 h. 04'02" ; 94e, G. Petit 7 h. 07'36" ; 95e, Catalan 7 h. 09'14" ; 96e, Guillain 7 h. 10'50" ; 97e, Werner 7 h. 11'19" ; 98e, Léger 7 h. 15'38" ; 99e, Ondet 7 h. 17'14" ; 100e, Dellaliina, même temps ; 101e, Charton ; 102e, Gordini, même temps ; 103e, Rovida 7 h. 19'15" ; 104e, Clauws 7 h. 19'22" ; 105e, Righetti 7 h. 24'28" ; 106e, Souchard ; 107e, A. Léger même temps ; 108, Bichène 7 h. 24'40" ; 109e, Bobo, même temps ; 110e, Pompon 7 h. 25'19".

LE CLASSEMENT GÉNÉRAL

Voici le classement général après la 3e étape : 1er, Doosche 16 h. 37'15" ; 2e, Déolet ; 3e, M. Bidot ; 4e, Dewaele ; 5e, Leducq, tous même temps que le premier ; 6e, Godinat ; 7e, Frantz ; 8e, P. Magne ; 9e, Pélissier ; 10e, Rebry ; 11e, Delannoy ; 12e, Govaert ; 13e, Fontan ; 14e, Aerts, même temps ; 15e, H. Martin 16 h. 38'27" ; 16e, Simonin 16 h. 39'4" (1er Routier) ; 17e, Chne 16 h. 39'41" ; 18e, P. Le Drogo 16 h. 39'46" ; 19e, Vervaeche 16 h. 40'43" ; 20e, Demuyscer 16 h. 41'31" ; 21e, Pancera 16 h. 42'39" ; 22e, A. Magne 16 h. 43'35" ; 23e, Verhaegen 16 h. 45'34" ; 24e, Grégoire 16 h. 45'34" ; 25e, Taverne 16 h. 45'34" ; 26e, Maxeyras 16 h. 47' ; 27e, Orrechia 16 h. 47', etc...

Elle se disputa aujourd'hui sur l'itinéraire et l'horaire probable suivants :

La 4e Étape

DINAN-BREST (205 kilomètres)

Dinan (départ)	9 h. »
Saint-Brieuc (50 km.)	10 h. 45
Guingamp (90 km.)	11 h. 50
Morlaix (144 km.)	13 h. 45
Brest (205 km.)	15 h. 45

Après notre VIe Criterium

Rendons à César...

Dans le classement de notre VIe Critérium, les noms de deux coureurs ont sauté. Ce sont ceux de Charles Mathon et de H. Salingue, classés ex æquo avec nombre de leurs camarades. De ce fait l'Amicale des Arts de Roubaix prend la troisième place pour les primes aux clubs avec Mathon et Detré (6e), Winsingues (16e) et Desmulliez (32e).

En outre, nous avons annoncé d'après le classement établi par les membres de l'U.V.F. que le Lillois Marcean Pattyn était quatrième, ce qui a entraîné une réclamation de Georges Vanderdonckt qui prétend avoir la place occupée par Pattyn.

La photographie prise à l'arrivée semble donner raison à Vanderdonckt. En conséquence, nous tenons la document à la disposition de la Commission des courses qui aura à statuer sur le cas du coureur en question.

L'épreuve Douai-Lille-Douai

LAZZY SE CLASSE PREMIER

Malgré le mauvais temps, le 1er Douai-Lille-Douai organisé par le Vélo Club Douaisien, a remporté un énorme succès. Inscrits, 80 ; partants 70. L'allure fut très vite. Ce fut Lazzy, le coureur italien du V.C.D., qui arrive pon premier terminant le parcours en 1 h. 54. Viennent ensuite : 2. Castelain Robert ; 3. Vilmant Léon ; 4. Mazy Lucien, du V.C.D. ; 5. ex æquo : Tabary, Bottal, Vilain, Dhotlandon ; 8. Turpens Omer ; 10. Matlin ; 11. Lemay Fernand ; 12. Baron Gabriel.

Le V.C.D. remercient ses membres et les délégués de l'U.V.F. pour leur bonne organisation, ainsi que MM. Philippe et Marquette, qui ont bien voulu mettre leur voiture à leur disposition, ainsi qée M. Delhaye Joseph, qui fit le contrôle de Ronchin d'une façon impeccable.

BOXE

Le Lillois Deckmyn, boxera Raphaël samedi soir, pour le titre de Champion de France des poids légers

C'est, maintenant, chose faite ! Le Lillois, Deckmyn, va user de son droit de challenger sur Raphaël. Le sympathique éleva du professeur Dubue de l'Académie des Sports de Roubaix, a été avisé, il y a 48 heures, de cette décision par le canal de la Fédération.

C'est assez bizarre d'être prévenu aussi tardivement, mais c'est pourtant comme cela ! La 2 F. B. ne saurait, cependant, être rendue responsable de cette situation.

Bref, Deckmyn n'est pas pris au dépourvu. Depuis qu'il est reconnu challenger, il s'entraîne sérieusement et méthodiquement pour parer à toute éventualité. Bien lui en prit et nous sommes assurés que notre compatriote se présentera, samedi soir, sur le ring de la salle des fêtes de Theon-les-Vosges, dans sa meilleure condition.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter ce qu'il espère fermement, lui-même, d'être champion.

Au programme figurent également : challenge, Géo Alix ; Géo Alix ; Parola ; Tummler ; Jean Louis ; Dasilion et Gérard.

Décidément, les sportifs Thaonnais sont gâtés.

UN GRAND GALA A LENS

Mardi 9 Juillet, à 20 heures, salle de l'Eldorado, route de Béthune, à Lens, aura lieu le gala de boxe organisé au profit de la caisse de solidarité des ouvriers mineurs de la fosse n° 12, sous la présidence d'honneur de M. Alfred Maes, député-maire de Lens, avec le concours de la Fanfare Ouvrière Municipale.

Le président actif, M. Philippe Morteux, conseiller municipal, et ses collaborateurs MM. L. Milleville, Allender, Jacquin, Druon, Domergue, Lifaut, Fauvet et Devos, font l